



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/CEFACT/2005/37/Add.1
25 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions
électroniques (CEFACT-ONU)
Onzième session, 20-23 juin 2005

RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION PLÉNIÈRE DU CEFACT-ONU

ANNEXE I

Troisième Forum exécutif sur la facilitation du commerce

**Le commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement internationales:
Renforcement de l'efficacité et de la sécurité**

Feuille de route pour un commerce sans papier

Avant-propos

Étant donné l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le monde d'aujourd'hui, le commerce international aurait tout à gagner de l'introduction de transactions électroniques dans les chaînes d'approvisionnement. Le commerce sans papier renforcera la sécurité et la transparence et rapportera davantage aux pouvoirs publics comme au secteur privé. Les informations seront plus fiables et plus faciles à traiter et les coûts sensiblement réduits. Les retards le long de la chaîne d'approvisionnement seront moins nombreux et les risques de corruption moins grands.

Il faudrait que les gouvernements se fassent les «champions» de la promotion d'un environnement économique sain propice au commerce sans papier en organisant des activités de sensibilisation aux niveaux les plus élevés, en exécutant des projets de «guichet unique» en coopération avec le secteur privé et en créant un ensemble de lois et de réglementations favorables. Si les pouvoirs publics ont beaucoup à gagner du développement du commerce sans papier, son coût incombe en grande partie aux commerçants. Pour que la transition vers un commerce sans papier soit assurée de réussir, les coûts et les bénéfices devront être internalisés pour que les commerçants soient récompensés de leurs efforts d'adaptation. Les pouvoirs publics pourraient par exemple accorder des traitements préférentiels à ceux qui soumettent des documents commerciaux sur support électronique.

Les coûts liés à l'introduction et au maintien de transactions électroniques ne sont pas faciles à quantifier¹. Une baisse des coûts de transaction devrait être possible avec la simplification des procédures et l'utilisation de normes internationales. Par ailleurs, il faudrait que tous les partenaires intéressés assument leur part des coûts de mise en œuvre. Les pays en développement seront forcément confrontés à des difficultés, mais malgré les inconvénients, ils devraient pouvoir bénéficier d'une diminution de leurs frais de logistique et d'une amélioration de l'efficacité des sociétés du secteur privé et des administrations publiques.

Il importe que des organisations comme celles du système des Nations Unies et d'autres organes internationaux ou régionaux contribuent activement aux mesures prises pour que le commerce sans papier devienne une réalité. Elles pourront à cette fin offrir des lieux d'échange neutres, définir des cibles à atteindre, promouvoir l'utilisation de normes et de bonnes pratiques au niveau mondial et lancer et coordonner des projets novateurs². Elles devront aussi veiller à ce que les procédures et les documents commerciaux soient facilités et simplifiés avant que ne soit introduite l'automatisation.

¹ Pour de plus amples informations et des études sur la mesure des coûts de transaction, voir H. R. Coase – *The Nature of the Firm*, *Economica* 4 1937 et J. Wallis et D. North – *Measuring the Transaction Sector in The American Economy, 1870-1970*.

² La stratégie du CEFACT-ONU repose sur trois éléments fondamentaux: l'analyse transsectorielle (pour promouvoir l'interopérabilité, la réutilisation et le synchronisme de la chaîne d'approvisionnement); la modélisation des processus commerciaux et de l'information (pour mettre en évidence les besoins des usagers, indépendamment de toute technologie particulière); et le recensement des nouvelles technologies de l'information et de la communication au fur et à mesure de leur apparition.

Toutes les parties concernées tireront amplement profit de la conversion au commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Il appartiendra aux organisations internationales et régionales et aux gouvernements de veiller à ce que soient réunies les conditions politiques, réglementaires et commerciales nécessaires au succès de cette entreprise dans l'immédiat et sur le long terme.

I. Introduction

1. Les marchandises ne pouvant pas circuler plus vite que les informations échangées à leur sujet, l'efficacité et la sécurité de ces échanges d'informations sont cruciales pour le commerce international. Malgré les progrès rapides des technologies de l'information et de la communication au cours des dernières décennies, les documents commerciaux restent le principal moyen d'échanger des informations dans la chaîne d'approvisionnement internationale. Des milliards de documents sont échangés chaque année pour les transactions internationales, ce qui représente des dépenses énormes pour les gouvernements et les sociétés internationales³. Ces coûts, auxquels s'ajoute la complexité des documents et des procédures relatives au commerce international, pèsent lourd sur les entreprises et dissuadent fortement les petites entreprises d'entrer sur les marchés internationaux⁴.

2. Ce n'est cependant pas là le seul problème. Les documents sur papier répondent de plus en plus mal aux besoins des transactions internationales en termes d'efficacité et de sécurité. La complexité des chaînes modernes d'approvisionnement, le nombre des parties en cause et la rapidité avec laquelle sont échangées les marchandises imposent des exigences nouvelles en matière d'information. À la suite, en particulier, des attentats du 11 septembre aux États-Unis d'Amérique, les gouvernements ont introduit des mesures de sécurité comme l'Information préliminaire concernant les marchandises à expédier (ACI), l'Initiative pour la sécurité des conteneurs (CSI) et le Partenariat douanier et commercial contre le terrorisme (C-TPAT). Ces initiatives exigent que soient communiquées à l'avance des informations fiables et structurées qui sont ensuite analysées au moyen de procédures automatisées d'évaluation des risques.

3. La communication d'informations sur papier selon les méthodes traditionnelles implique l'échange physique de documents et la répétition d'actes manuels d'enregistrement et de validation, avec des frais, des retards et des risques d'erreurs. Les exigences nouvelles pour la communication des informations à l'avance et à la source et l'analyse automatisée de grandes quantités de données devraient mettre ce système de documentation à rude épreuve.

³ Le Forum exécutif de 2005 sur «Le commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement internationales: Renforcement de l'efficacité et de la sécurité» a été l'occasion d'examiner ce que coûtent aux gouvernements et au secteur privé les transactions commerciales sur support papier. Les communications faites à ce sujet peuvent être consultées à l'adresse: <http://www.unece.org/forums/forum05/presentations/presentations.htm>. D'après des données de l'IATA, avec 30 dollars É.-U. par lettre de transport aérien et 35 millions de lettres de transport aérien par an, le coût est de un milliard de dollars É.-U. par an.

⁴ «Paperless trade: Benefits to APEC», 2001, p. 18.

4. En conséquence, les pays et les entreprises voient de plus en plus dans l'échange de données commerciales sur support électronique (c'est-à-dire par le biais de documents structurés dématérialisés sur la base de normes publiques fixées d'un commun accord, d'une analyse intersectorielle des opérations commerciales et d'une modélisation de l'information), un moyen d'accroître leur compétitivité, de mieux respecter les procédures commerciales et d'analyser les risques de manière plus efficace. La communication anticipée et l'analyse automatisée des informations permettent aux gouvernements et aux entreprises de réagir plus vite et de prendre des mesures appropriées pour réduire les coûts et les risques.

5. Plusieurs projets d'échanges commerciaux «sans papier» déjà en cours font beaucoup parler d'eux, notamment dans la région Asie-Pacifique. Ils sont exécutés par des gouvernements et au titre d'initiatives régionales et interrégionales comme l'Union européenne, la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), la Rencontre Europe-Asie (ASEM), l'Alliance Europe-Asie pour un commerce sans support papier (ASEAL) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). La transition vers une chaîne d'approvisionnement sans papier a déjà commencé et semble être un processus dynamique et divers. Sa mise en œuvre à l'échelle mondiale devrait cependant être accélérée.

6. Les participants au troisième Forum international sur la facilitation du commerce – «Le commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement internationales: Renforcement de l'efficacité et de la sécurité» – ont examiné le projet de feuille de route proposée en vue d'un commerce sans papier, évalué l'état d'avancement du commerce sans papier partout dans le monde, tenté de définir les conditions à remplir de l'avis général; fait le point de l'expérience acquise et des enseignements à en tirer; et déterminé les mesures que pourraient prendre les gouvernements et les entreprises pour favoriser le commerce sans papier. Les résultats de ces discussions sont présentés dans ce document où l'on trouvera une liste des grandes questions qui se posent ainsi que des recommandations et des suggestions sur ce qui serait nécessaire pour développer ce nouveau système.

II. Transition vers un commerce sans papier: Principales caractéristiques et mesures à prendre

7. Les principaux éléments à prendre en considération pour une transition vers un système mondial de transactions commerciales sans papier sont:

- Les avantages;
- Les coûts;
- Les considérations politiques et stratégiques.

8. Cette liste a été établie sur la base de l'expertise et de l'expérience accumulées au cours de nombreuses discussions de politique et activités de renforcement des capacités au sein des commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies, du CEFACT-ONU, et de plusieurs autres organismes à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies.

A. Avantages – pour les gouvernements et le secteur privé

9. Le commerce sans papier représente des avantages considérables pour les gouvernements et le secteur privé, tout comme pour les pays à économie de transition et les pays en développement⁵.

1) Pour les pouvoirs publics, le commerce sans papier est un moyen important d'améliorer la sécurité, le développement et les recettes résultant des échanges internationaux

10. La sécurité des opérations commerciales est accrue, car les données communiquées sur support électronique sont mieux structurées, plus fiables et plus faciles à utiliser à des fins bien déterminées comme l'analyse automatisée des risques. Les frais administratifs sont moins élevés, de même que les frais imputables aux cas de fraude ou de non-respect des règles, plus rares. Le commerce sans papier permet aussi aux pouvoirs publics de réduire les délais et les coûts aux frontières, et d'offrir davantage de services. Il favorise la modernisation des administrations et l'introduction des transactions électroniques dans l'économie nationale.

2) Pour le secteur privé, le commerce sans papier est un moyen d'accroître sensiblement l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et d'offrir de nouveaux services à valeur ajoutée

11. Le commerce sans papier élimine les coûts liés au traitement manuel de la documentation, accroît la transparence de la chaîne d'approvisionnement et favorise les échanges de données. Il améliore les processus commerciaux et financiers, favorise la collaboration et l'utilisation de normes communes, et aide à l'intégration des processus intervenant dans la chaîne d'approvisionnement et à leur automatisation. La nécessité d'enregistrer les données à plusieurs reprises, les risques d'erreurs et les délais sont également réduits. Par ailleurs, les entreprises ont ainsi la possibilité de développer de nouveaux services à valeur ajoutée, par exemple des systèmes automatisés de recherche et de localisation, le suivi du traitement de la documentation, la sécurité et la non-dénonciation. Les économies nationales peuvent devenir plus concurrentielles pour ce qui concerne le niveau des services assurés mais non les coûts.

3) Pour les pays en développement et les pays à économie de transition, le commerce sans papier peut présenter des avantages particuliers

12. Les pays en développement et les pays à économie de transition bénéficieront de la simplification et de la baisse du coût des transactions, de leur transparence accrue, d'un meilleur respect des règles et d'une augmentation des recettes des pouvoirs publics. D'après les estimations actuelles, les économies rendues possibles par le commerce sans papier seraient plus

⁵ Une étude des avantages que les entreprises et les gouvernements pourraient retirer du commerce sans papier figure dans le document de l'APEC «Paperless trade: Benefits to APEC», 2001, p. 18 à 20. Des chiffres et des estimations récents communiqués par les participants au Forum exécutif de 2005 «Le commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement internationales: Renforcement de l'efficacité et de la sécurité» peuvent être consultés à l'adresse: <http://www.unece.org/forums/forum05/presentations/presentations.htm>.

importantes pour les envois restreints et les denrées périssables⁶. Avec l'automatisation, il y aura beaucoup moins de décisions subjectives et arbitraires et, donc, sensiblement moins matière à corruption. Certains pays enclavés et d'autres pays en transition et en développement bénéficieront des «corridors électroniques» grâce auxquels les informations requises peuvent être envoyées bien à l'avance le long d'une succession de frontières pour être analysées en temps voulu et avec davantage d'attention par les autorités concernées.

B. Coûts

13. Les stratégies mises en œuvre pour promouvoir le commerce sans papier devraient prendre en compte les coûts à prévoir, ainsi que leur répartition entre les différents éléments de la chaîne d'approvisionnement internationale. Comme on le verra plus loin, ces coûts seront vraisemblablement à la charge des négociants et sans doute plus élevés, sans être prohibitifs, dans les pays en transition et les pays en développement.

4) Les entreprises ne viendront au commerce sans papier que si elles y voient un bénéfice net évident

14. Il faut que les bénéfices l'emportent sur les coûts, c'est-à-dire sur l'investissement initial à prévoir pour participer à un système d'échanges commerciaux sans support papier⁷. Pour de nombreuses sociétés, et les petites et moyennes entreprises en particulier, le papier est bon marché et facile à utiliser, et les avantages nets d'un changement pourraient bien être inférieurs à ses coûts. Les entreprises ont donc besoin d'avoir une idée nette des avantages à escompter avant d'adopter de nouvelles techniques de communication de l'information. Les pouvoirs publics peuvent intervenir en offrant des récompenses, comme incitations à une efficacité accrue, à ceux qui soumettent leurs documents commerciaux sur support électronique. Les pionniers de l'électronique, c'est-à-dire les grandes sociétés et les administrations publiques, pourraient jouer un rôle important en encourageant les PME à travailler sur support électronique.

5) Le commerce sans papier présente les caractéristiques d'un bien public et son introduction impliquera vraisemblablement des coûts et avantages externes

15. Dans la mesure où les négociants sont la source de la plus grande partie des documents utilisés dans le commerce international, ce sont eux qui fournissent les documents électroniques et assument une part importante des coûts de mise en œuvre (mise en œuvre initiale et entretien, activités de promotion pour inciter les clients à se convertir à la documentation sur support électronique, etc.). En même temps, le commerce sans papier profite aussi aux administrations et aux partenaires commerciaux qui reçoivent les documents en termes de rapidité des échanges d'information, d'enregistrement et de traitement plus efficaces des données, d'une sécurité accrue et d'un meilleur respect des règles. Dans l'optique du marché, il est peu probable qu'une société investisse dans le commerce sans papier tant que ceux qui fournissent les documents ne

⁶ «Paperless trade: Benefits to APEC», 2001, p. 19.

⁷ Comme l'a noté EUROPRO, les entreprises ont besoin d'incitations pour collaborer avec les autorités. Andrew Grainger, SITPRO, Royaume-Uni; A Paperless Trade and Customs Environment in Europe1: Turning Vision into Reality (juin 2004), p. 9.

pourront pas profiter de ces avantages. Les seuls mécanismes du marché risquent donc de ne pas être suffisants pour que le commerce sans papier se développe à l'échelle mondiale. Il faut que ses principaux partenaires et bénéficiaires se montrent prêts à engager, soutenir et gérer la transition qui sera nécessaire. Là encore, compte tenu de ces coûts et avantages externes, des incitations supplémentaires pourraient être accordées aux négociants.

6) Le commerce sans papier représente des défis particuliers pour les pays en développement et les pays en transition⁸

16. Les pays en développement et les pays à économie de transition se heurtent à des obstacles particuliers, notamment l'absence d'infrastructures de télécommunications adéquates, une résistance au changement et des capacités moindres de mise en œuvre ou encore la nécessité de réformes préalables en matière d'organisation et de réglementation. Toutefois, comme l'ont montré d'incontestables réussites, ces obstacles ne doivent pas empêcher les pays en développement et les pays en transition de se tourner vers le commerce sans papier.

7) L'introduction d'un commerce sans papier présente des risques technologiques et commerciaux

17. Les projets de commerce sans papier supposent l'intégration de besoins commerciaux intersectoriels, des différentes technologies utilisées pour les transactions électroniques (systèmes EDIFACT-ONU et UNeDocs, modélisation des fonctions de l'entreprise, composantes essentielles du CEFACT-ONU, systèmes ebXML et RosettaNet, etc.)⁹ et de nouvelles technologies. Si certaines de ces normes sont stables, d'autres reposent sur des technologies complexes en constante évolution. La gestion de tels projets requiert une mise au courant des utilisateurs et une bonne connaissance des TIC et des normes en vigueur dans le commerce électronique. Pour que de tels projets réussissent, il faut que leurs partenaires possèdent les compétences requises, que soient pris en compte les besoins uniques de l'économie nationale et que leurs gestionnaires et tous ceux qui y participent considèrent et traitent les difficultés éventuellement rencontrées comme naturellement inhérentes à tout projet d'une certaine complexité.

C. Considérations politiques et stratégiques

18. La transition vers un commerce sans papier est un processus dynamique et de longue haleine qui exige une gestion énergique et la participation active de toutes les parties intéressées.

⁸ Pour des informations générales sur les perspectives qui s'offrent aux pays en développement dans le domaine du commerce sans papier, voir Emmanuel Laryea, «E-Commerce in Trade: Some Solutions to the Particular Problems Facing Africa in the Digitisation of Trade Documentation», seizième Conférence annuelle BILETA, 9 et 10 avril 2001, Université d'Édimbourg, Écosse.

⁹ La stratégie du CEFACT-ONU est suffisamment souple pour que puissent être identifiés et pris en compte les changements intervenant dans les pratiques commerciales et les technologies de mise en œuvre.

Compte tenu des expériences qui ont été faites, les principales caractéristiques de ce processus peuvent être résumées comme suit:

8) La suppression du papier dans la chaîne d'approvisionnement internationale est réalisable, mais la transition doit être gérée¹⁰

19. L'utilisation de documents commerciaux électroniques est pour le moment limitée à un contexte géographique ou fonctionnel particulier, tel un système automatisé de déclarations de douane ou une plate-forme logistique nationale, ce qui veut dire que l'échange d'informations dans la chaîne d'approvisionnement se fait simultanément selon un système double. Dans la mesure où ce sont les utilisateurs qui conduisent le processus et où les états de préparation au commerce sans papier et ses avantages sont variables, le système double a des chances de durer encore pendant plusieurs décennies¹¹. Le CEFACT-ONU a adopté le projet UNEDocs de documents relatifs au commerce électronique international qui représente une nouvelle norme mondiale pour les documents commerciaux informatisés et facilitera la transition vers le commerce sans papier.

9) Les gouvernements devraient jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la transition vers un commerce sans papier

20. Le commerce sans papier touche à des questions qui sont essentielles pour les gouvernements – sécurité, développement, compétitivité, recettes, technologie et coopération internationale – et pour lesquelles des crédits doivent être prévus au budget national¹². Un engagement des pouvoirs publics aux plus hauts niveaux est nécessaire pour que soit mis en place un environnement juridique et réglementaire adéquat. En effet, il faudra souvent modifier la législation nationale dans différents domaines, par exemple les signatures dans les transactions électroniques, la recevabilité juridique des transactions électroniques comme éléments de preuve, l'utilisation de documents non négociables et la reconnaissance des certifications numériques. Dans le commerce sans papier, les documents électroniques doivent être acceptés par les différents organes réglementaires, par exemple les douanes et les organismes sanitaires et phytosanitaires, et il faut que les administrations concernées coordonnent leurs activités.

¹⁰ Secrétariat de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) «Sub-Committee on Customs Procedures: Technical Assistance Program to Reduce the Requirements for Paper Documents Needed for Customs Administrations», 2003, http://www.sccp.org/sccplibrary/meetings/Aug2003/4_lanx_03.htm, p. 6.

¹¹ Par exemple, l'initiative de l'APEC pour le commerce sans papier n'empêche pas les économies d'adopter un système double autorisant la soumission de documents commerciaux sous format électronique et sous format papier au motif qu'il s'agit là d'une possibilité importante pour les petites entreprises des pays en développement ayant un accès limité à l'Internet, et que les économies voudront peut-être conserver des documents commerciaux sur papier pour un nombre limité d'éléments stratégiques. «Paperless trade: Benefits to APEC», 2001, p. 6.

¹² Andrew Grainger, SITPRO, Royaume-Uni; «A Paperless Trade and Customs Environment in Europe1: Turning Vision into Reality» (juin 2004), p. 10.

10) Les projets d'introduction de transactions électroniques gagnent rapidement en ampleur et en volume quand ils sont couronnés de succès

21. Les projets de commerce sans papier qui donnent de bons résultats s'accompagnent généralement d'une augmentation du nombre des transactions, des partenaires, des services offerts et des secteurs commerciaux et administratifs concernés. Aux derniers stades du projet, la coopération régionale et internationale, l'harmonisation des procédures et les échanges d'informations commerciales prennent de l'importance.

22. L'exécution d'un projet type pourrait comporter les étapes suivantes:

- Étape 1: Mise au point d'un système de déclarations de douane sans papier;
- Étape 2: Intégration des autres organismes administratifs et réglementaires associés aux procédures d'exportation/importation;
- Étape 3: Extension à l'ensemble du marché (ports, aéroports);
- Étape 4: Intégration de la plate-forme nationale de services logistiques pour la gestion des activités d'importation et d'exportation et l'interconnexion des secteurs de l'administration, des entreprises et des services;
- Étape 5: Intégration des plates-formes nationales de services logistiques en un système régional d'échange d'informations.

23. En conséquence, il faut que le projet (partenaires, infrastructures et normes) soit suffisamment flexible pour pouvoir être étendu à un stade ultérieur.

11) La facilitation et la simplification des procédures et des documents commerciaux devraient précéder leur automatisation¹³

24. L'automatisation de procédures commerciales compliquées non conformes aux normes internationales réduirait l'efficacité des technologies informatiques utilisées et entraverait la transition vers un commerce sans papier. L'excès de bureaucratie peut aussi être un obstacle au niveau régional¹⁴. L'introduction de transactions commerciales sans papier n'est pas tant une question de technique, mais requiert surtout un réexamen des procédés commerciaux et suppose des changements dont bénéficient toutes les parties du fait de l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement et de la compétitivité nationale.

¹³ Les lignes directrices établies pour le commerce sans papier par la République de Corée sur la base de son projet pilote («The Basic Guideline for Paperless Trade in ASEM», 2005, 2) soulignent la nécessité d'adopter des normes pour les documents électroniques et évoquent les travaux du CEFACT-ONU dans ce domaine.

¹⁴ «Paperless trade: Benefits to APEC», 2001, p. 5.

12) Les systèmes de commerce sans papier devraient reposer sur des normes internationales tout en tenant compte des spécificités régionales¹⁵

25. L'utilisation de normes internationales permet d'aller plus vite, de réduire les coûts de transaction, de mettre en œuvre des solutions évolutives et rentables et de limiter les risques. Elle est à la base de l'interopérabilité, de l'échange d'informations entre pays et de l'harmonisation des procédures aux niveaux régional et mondial. Les normes du commerce international doivent être mondiales mais aussi être appliquées en fonction des caractéristiques régionales, culturelles et sociales, si bien que les organisations régionales ont un rôle pratique à jouer¹⁶. En l'absence de coordination régionale et internationale, des solutions incompatibles peuvent empêcher toute nouvelle expansion du commerce sans papier. À l'heure actuelle, plusieurs organisations régionales aident leurs États membres à coordonner et à faciliter l'introduction du commerce sans papier dans leurs régions respectives (commissions régionales de l'ONU, UE, APEC et ASEM, par exemple). Toutes attachent beaucoup d'importance à l'utilisation de normes commerciales mondiales.

III. Incidences et recommandations politiques pour la transition vers un commerce sans papier

26. Les stratégies mises en œuvre par les secteurs privé et public pour l'introduction du commerce sans papier exigent que soient d'abord définis les éléments essentiels à prendre en considération. Des activités propres à favoriser la transition sont proposées dans le tableau reproduit ci-après. Ces suggestions reposent sur les informations recueillies par la Commission économique pour l'Europe dans le cadre d'ateliers de renforcement des capacités sur la facilitation des échanges et le commerce électronique dans différentes régions du monde, sur les documents relatifs aux initiatives de commerce sans papier lancées au niveau régional et sur les communications et les débats qui ont eu lieu lors du Forum exécutif de 2005 sur le commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement internationales: Renforcement de l'efficacité et de la sécurité.

27. Les participants à ce Forum sont convenus que la feuille de route présentée ici devrait reposer sur une idée commune des exigences à satisfaire pour favoriser l'introduction d'un commerce sans papier, mais aussi sur l'idée que des voies différentes peuvent être suivies à cette fin.

¹⁵ Les principes directeurs pour le commerce sans papier au sein de l'ASEM soulignent la nécessité d'établir des liens mondiaux et régionaux dans les infrastructures technologiques.

¹⁶ «The Establishment and Operation of an Electronic Single Window: Case Study of Guatemala», rapport du secrétariat de la CNUCED, 2005, UNCTAD/SDTE/TLB/MISC/2004/5.

Principales caractéristiques du commerce sans papier	Mesures à prendre pour assurer la transition vers un commerce sans papier
A. Avantages – pour les pouvoirs publics et le secteur privé	
<p>1) Pour les pouvoirs publics, le commerce sans papier est un moyen important d'améliorer la sécurité, le développement et les recettes résultant des échanges internationaux.</p>	<p>a) Organiser, aux niveaux les plus élevés, des actions de sensibilisation des administrations et des décideurs à la contribution du commerce sans papier à la sécurité, au développement et aux recettes résultant des échanges internationaux.</p> <p>b) Envisager de rendre obligatoire la soumission de documents électroniques.</p> <p>c) Analyser et mesurer l'impact, sur l'économie nationale, des investissements consentis dans le commerce sans papier¹⁷.</p> <p>d) Utiliser les technologies nouvelles pour plus de sécurité et d'efficacité.</p> <p>e) Optimiser la gestion du projet en y associant des partenaires privés et publics.</p> <p>f) Associer au projet d'autres administrations publiques ainsi que les services des douanes.</p> <p>g) Inciter les pouvoirs publics et les agents commerciaux à collaborer à la création de systèmes de guichet unique conformes aux exigences de la réglementation et des activités commerciales.</p>
<p>2) Pour le secteur privé, le commerce sans papier est un moyen d'accroître sensiblement l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et d'offrir de nouveaux services à valeur ajoutée.</p>	<p>a) Associer le secteur privé, y compris les associations commerciales, aux stratégies mises en œuvre.</p> <p>b) Inciter le secteur privé à faire part de ses besoins au secteur public avec clarté, force et cohérence.</p> <p>c) Inciter les organes de direction du secteur privé aux plus hauts niveaux à apporter leur plein appui à l'introduction d'un commerce sans papier.</p> <p>d) Garantir la transparence et répartir clairement les responsabilités entre tous les partenaires (privés et publics).</p> <p>e) Recenser et promouvoir les projets pilotes exécutés avec succès par le secteur privé¹⁸.</p> <p>f) Créer des entreprises publiques-privées, par exemple des fournisseurs de services au niveau local.</p>

¹⁷ Réunion thématique WSIS, janvier 2005.

¹⁸ «The Basic Guideline for Paperless Trade in ASEM», 2005, 2.

Principales caractéristiques du commerce sans papier	Mesures à prendre pour assurer la transition vers un commerce sans papier
	<p>g) Appuyer le développement des PME capables de fournir des services à valeur ajoutée.</p> <p>h) Veiller à ce que les services assurés au secteur privé soient «conçus par des professionnels pour des professionnels».</p>
<p>3) Pour les pays en développement et en transition, le commerce sans papier peut présenter des avantages particuliers.</p>	<p>a) Organiser des échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre pays en transition et pays en développement dans le cadre du CEFACT-ONU.</p> <p>b) Mieux sensibiliser aux avantages et à l'importance de la facilitation du commerce et des transactions électroniques et à la mise en œuvre des pratiques les meilleures dans les pays en développement.</p> <p>c) Simplifier les documents commerciaux existants, réduire si possible le nombre des documents requis et appliquer des normes.</p> <p>d) Développer l'esprit d'entreprise par la mise à profit des compétences en informatique et le transfert des connaissances¹⁹.</p> <p>e) Encourager l'adoption des systèmes UNEDocs et UN/EDIFACT.</p> <p>f) Faire des projets de commerce sans papier un instrument du développement régional.</p> <p>g) Faire du commerce sans papier un moyen de réduire la bureaucratie, d'introduire la transparence et de combattre la corruption.</p>
B. Coûts	
<p>4) Les entreprises ne viendront au commerce sans papier que si elles y voient un bénéfice net évident.</p>	<p>a) Privilégier les domaines dans lesquels pourront être obtenus des bénéfices nets et garantir une masse critique clairement favorable.</p> <p>b) Dédommager les premiers à s'être lancés dans l'aventure pour les risques particuliers qu'ils ont pris.</p> <p>c) Considérer que la limitation des retards, des erreurs et des risques est le principal avantage du commerce sans papier pour les entreprises.</p> <p>d) Réduire les coûts de l'accès au commerce sans papier.</p> <p>e) Créer des incitations (réduction des droits et des délais de dédouanement, procédures facilitées et simplifiées ou statut préférentiel) apportant des avantages manifestes.</p> <p>f) Envisager de rendre obligatoire la soumission de documents électroniques.</p>

¹⁹ Élément thématique WSIS, janvier 2005.

Principales caractéristiques du commerce sans papier	Mesures à prendre pour assurer la transition vers un commerce sans papier
	<p>g) Adapter la chaîne d’approvisionnement des PME aux exigences de la chaîne d’approvisionnement mondiale.</p> <p>h) Recourir à des politiques, normes et bonnes pratiques pour renforcer la confiance des gestionnaires dans le commerce sans papier.</p>
<p>5) Le commerce sans papier présente les caractéristiques d’un bien public, et son introduction impliquera vraisemblablement des coûts et avantages externes.</p>	<p>a) Analyser et quantifier les coûts et avantages externes de la transition vers un système sans papier.</p> <p>b) Analyser les goulets d’étranglement de la chaîne d’approvisionnement selon une approche globale.</p> <p>c) Prendre des mesures pour internaliser ces effets, notamment:</p> <p>d) Récompenser la soumission de documents sur support électronique en accordant des traitements préférentiels;</p> <p>e) Soutenir et financer les projets de commerce sans papier;</p> <p>f) Encourager la participation des PME par des mesures particulières.</p> <p>g) Diffuser largement les informations relatives aux coûts et aux avantages sous un format structuré.</p>
<p>6) Le commerce sans papier représente des défis particuliers (technologiques, financiers et psychologiques) pour les pays en développement et les pays en transition.</p>	<p>a) Adapter les cibles et les stratégies d’exécution aux besoins spécifiques observés.</p> <p>b) Promouvoir et mettre en œuvre les accords internationaux, par exemple la Déclaration de Columbus de 1994 sur l’efficacité commerciale, dont le but est de renforcer la participation des pays en développement aux transactions électroniques internationales.</p> <p>c) Utiliser des normes internationales, par exemple la Convention révisée de Kyoto et l’ensemble de données harmonisées de l’OMD, pour réduire les coûts et les risques et favoriser l’intégration des économies nationales dans le commerce mondial.</p> <p>d) Prévoir un calendrier pour les projets d’exécution et le respecter étroitement.</p> <p>e) Mettre au point des solutions souples autorisant l’utilisation de documents sur support papier et support électronique (comme le système UNeDocs), pour une transition progressive vers un commerce sans papier.</p> <p>f) Assurer la mise en place des infrastructures physiques, des réseaux, des informations et des compétences nécessaires dans les pays en développement et en transition.</p> <p>g) Tenir compte des besoins psychologiques et sociaux posés par la transition vers un environnement sans papier.</p>

Principales caractéristiques du commerce sans papier	Mesures à prendre pour assurer la transition vers un commerce sans papier
7) L'introduction d'un commerce sans papier présente des risques technologiques et commerciaux.	<p>a) Faire une évaluation préalable des risques et des coûts liés à l'adoption d'un système de transactions sans papier.</p> <p>b) Recenser les problèmes nouveaux que présente le commerce sans papier pour la sécurité et la confidentialité des données. Il est essentiel de garantir l'intégrité des données et le renvoi aux documents de base.</p> <p>c) Utiliser des «agents d'intégration» et assurer des activités de formation pour réduire les risques technologiques.</p> <p>d) Mettre au point des projets pilotes pour réduire les risques commerciaux.</p> <p>e) Réduire les délais de mise sur le marché pour réduire les risques commerciaux.</p> <p>f) Garantir un engagement soutenu des pouvoirs publics pour réduire les risques commerciaux.</p> <p>g) Centrer les efforts sur la capacité fonctionnelle (pratique) de la solution et non sur la technologie.</p>
C. Considérations politiques et stratégiques	
8) La suppression du papier dans la chaîne d'approvisionnement internationale est réalisable, mais la transition doit être gérée.	<p>a) Synchroniser et gérer la période de transition de manière à ce que tous les éléments nécessaires soient pris en compte et à ce qu'elle s'inscrive dans un laps de temps bien défini.</p> <p>b) Tenir compte des différents niveaux de préparation à l'utilisation de l'informatique dans les différents secteurs/industries.</p> <p>c) Définir des stratégies d'exécution qui autorisent l'utilisation de documents sur support papier et support électronique et envisager de procéder par étapes.</p> <p>d) Encourager l'interopérabilité entre les économies axées sur l'offre et les économies axées sur la consommation et en particulier les économies des pays les moins développés ou émergents.</p> <p>e) Adapter la gestion de la transition en fonction de son impact sur les structures existantes en matière de culture, de production et de pouvoir.</p> <p>f) Faire de l'éducation et de la formation continue un élément central des stratégies d'exécution.</p> <p>g) Appliquer des normes qui autorisent la production de documents sur support papier et support électronique, par exemple le système UNeDocs, et prévoient la possibilité de revenir à la production de documents sur papier.</p> <p>h) Élaborer des projets pilotes pour faciliter l'adoption de stratégies commerciales sans papier à un stade précoce.</p>

Principales caractéristiques du commerce sans papier	Mesures à prendre pour assurer la transition vers un commerce sans papier
	<ul style="list-style-type: none"> i) Analyser les processus commerciaux pour savoir quels documents automatiser. j) Intégrer les systèmes de paiement dans l'approche d'ensemble et encourager les banques centrales et les banques commerciales à entrer dans les chaînes d'approvisionnement internationales sans papier. k) Encourager la mise en place d'un cadre juridique solide à l'appui du commerce international sans papier. l) Encourager l'adoption d'un langage approprié pour les échanges officiels d'informations entre pays. m) Encourager les pouvoirs publics à accepter des certificats d'origine et d'autres documents officiels sur support électronique. n) Ne recourir à la signature électronique pour les documents électroniques qu'en cas de nécessité, en particulier pour des raisons de sécurité.
<p>9) Les gouvernements devraient jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de la transition vers un commerce sans papier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Mettre au point un cadre politique national définissant les buts à atteindre, les stratégies à mettre en œuvre et la répartition des ressources nécessaires²⁰. b) Envisager l'utilisation d'un cadre législatif pour stimuler le changement, en particulier dans les domaines fiscal et administratif. Créer un environnement juridique et réglementaire approprié en prévoyant par exemple des lois sur la signature électronique, la sécurité des transactions, la recevabilité des transactions électroniques comme éléments de preuve dans les tribunaux, l'agrément des autorités de certification pour les signatures électroniques, etc. c) Encourager la mise au point et la diffusion de logiciels peu coûteux pour les signatures électroniques ou d'autres dispositifs de sécurité. d) Veiller à la coordination entre les administrations publiques pour éviter les duplications d'activités. e) Contribuer au financement initial des projets d'exécution et/ou créer des partenariats public-privé pour l'exécution des projets. f) Lancer des projets pilotes utilisant des normes internationales approuvées ou nouvelles.

²⁰ Tout en ayant défini un cadre général en vue de l'adoption de systèmes de transactions sans papier, des organisations régionales et interrégionales comme l'APEC et l'ASEM encouragent leurs États membres à établir à cette fin des plans d'action individuels.

Principales caractéristiques du commerce sans papier	Mesures à prendre pour assurer la transition vers un commerce sans papier
	<p>g) Créer des incitations pour le secteur privé (voir le point 4).</p> <p>h) Créer un environnement commercial sain pour l'harmonisation des TIC et des processus commerciaux et la mise en œuvre des pratiques commerciales les meilleures²¹.</p> <p>i) Faire intervenir les organisations internationales compétentes pour renforcer les capacités dans les pays en développement et émergents.</p> <p>j) Mettre au point et lancer des projets pilotes et des essais de transactions électroniques entre les pays membres d'unions économiques internationales comme l'APEC, l'ASEM ou l'UE.</p>
<p>10) Les projets d'introduction de transactions électroniques gagnent rapidement en ampleur et en volume quand ils sont couronnés de succès.</p>	<p>a) Définir des modèles commerciaux et des structures organisationnelles susceptibles de s'adapter et de croître pour répondre aux besoins des grandes et des petites entreprises.</p> <p>b) Procéder par étapes: commencer par des projets simples et peu coûteux.</p> <p>c) Prendre les décisions stratégiques dans une perspective à long terme.</p> <p>d) Intégrer dès le début l'utilisation de normes régionales et internationales.</p> <p>e) Identifier les administrations publiques et les partenaires principaux appelés à intervenir à l'étape suivante.</p> <p>f) Utiliser des méthodes de codification des connaissances pour le transfert et la réutilisation éventuelle d'un processus de la chaîne logistique. Utiliser le modèle de référence de la chaîne logistique internationale pour mieux comprendre les processus commerciaux.</p> <p>g) Veiller à ce que les fournisseurs de services communiquant des documents sur support électronique se comportent en partenaires neutres et dignes de confiance.</p>
<p>11) La facilitation et la simplification des procédures et des documents commerciaux devraient précéder leur automatisation.</p>	<p>a) Analyser les processus à mettre en œuvre pour la simplification et l'harmonisation.</p> <p>b) Promouvoir et mettre en œuvre les recommandations et accords régionaux et internationaux qui simplifient et standardisent le commerce comme la Convention révisée de Kyoto ou les recommandations du CEFACT-ONU sur la facilitation du commerce.</p> <p>c) Concevoir des modèles commerciaux et des systèmes de soutien de l'innovation²².</p>

²¹ Réunion thématique WSIS, janvier 2005.

²² Réunion thématique WSIS, janvier 2005.

Principales caractéristiques du commerce sans papier	Mesures à prendre pour assurer la transition vers un commerce sans papier
12) Les systèmes de commerce sans papier devraient reposer sur des normes internationales tout en tenant compte des spécificités régionales.	<ul style="list-style-type: none">a) Inviter les organisations régionales compétentes à mettre en œuvre des processus régionaux pour le développement des capacités, l'échange d'expériences et la définition des objectifs à atteindre.b) Inciter les gouvernements à coordonner les besoins en informations à l'échelon international pour accroître l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.c) Garantir la participation des entités régionales à la mise au point de normes internationales.d) Dans le cadre du CEFACT-ONU, mettre au point des données uniformisées et standardisées en vue de la mise en place d'un environnement sans papier à guichet unique.e) Créer des centres régionaux de compétences susceptibles de favoriser le commerce sans papier.f) Intégrer les normes relatives aux TIC dans les politiques commerciales nationales et multilatérales²³.g) Utiliser des techniques logistiques novatrices et des interfaces standardisées.h) Explorer la possibilité d'exploiter les synergies entre pays pour la mise en place de transactions commerciales sans papier.i) Appuyer la mise au point de systèmes de production de documents selon la syntaxe XML.

²³ Réunion thématique WSIS, janvier 2005.